

**MAIRIE de BREUILLET
(Charente-Maritime)**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 23

Présents : 18

Votants : 23

CONSEIL MUNICIPAL DU 30/09/2026

L'an deux-mille-vingt-six, le trente septembre,

Le Conseil Municipal de la Commune de BREUILLET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme Marie-Noëlle GROCH.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 23 septembre 2026.

PRÉSENTS : Marie-Noëlle GROCH, Philippe SAINCOTILLE, Bernadette ORION-VIÉ, Gary THAUVIN, Sylvie LEGROS, Guillaume LANOTTE, Sophie PERRON, Frédéric BESCH, Myriam LEGOIX, David DETAIS, Laurent BONHOMME, Julia CHAUMONT, Julie RENAUDIN, Sarah LYS, Eric BOULLLOUD, Marie-Laure ROLLANDEAU, Luc SAHBI, Christine FAVRE.

ABSENTS EXCUSÉS : Gérald BARATTO (pouvoir à J. CHAUMONT), Vincent DUBOYS de LABARRE (pouvoir à D. DETAIS), Graziella THOMASSE (pouvoir à M. LEGOIX), Loïc DUFOUR (pouvoir à P. SAINCOTILLE), Cindy ANDRIEUX (pouvoir à E. BOULLLOUD).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Julia CHAUMONT.

10 / CM 30-09-2026	Finances – Modification des tarifs communaux (salle La Clairière).
---------------------------	---

(Rapporteur : Philippe SAINCOTILLE)

Monsieur SAINCOTILLE rappelle la délibération N°3 / CM23-06-2026 fixant les tarifs communaux applicables à compter du 1^{er} septembre 2026.

Il propose d'ajouter une caution dans le cadre de la location de la salle « La Clairière », d'un montant de 1 000,00 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré,

À l'unanimité des membres présents et représentés,

DÉCIDE

- D'ajouter une caution de 1 000,00 € dans le cadre de la location de la salle « La Clairière ».

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
La Maire,
Marie-Noëlle GROCH

La secrétaire de séance,
Julia CHAUMONT

